

Par délibération n° Del.2026-..... en date du _____, le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Modalités de remplissage du tableau

A l'aide de la délibération portant désignation des personnes proposées, les colonnes 1 à 5 doivent être systématiquement renseignées des informations demandées. La colonne 6 permet de sélectionner les impositions directes locales auxquelles est soumise la personne proposée : **cette information est nécessaire pour permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales** (taxe foncière - TF, taxe d'habitation sur les résidences secondaires -THRS et cotisation foncière des entreprises – CFE) conformément à l'article 1650 du code général des impôts.

Si la commune comporte moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues. Dans les autres cas, 32 propositions sont attendues.

Il est rappelé qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.

Attention appelée

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6

Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.

TITULAIRES

1	M.	GASSIE	Guillaume		TF
2	M.	BOULAY	Pascal		TF
3	M.	BALLORAIN	Xavier		TF
4	MME	MERMIER	Aurélié		TF
5	MME	DENAMBRIDE	Julie		TF
6	MME	BOTALLA-GAMBETTA	Florence		TF
7	MME	BRASSOUD	Martine		TF
8	M.	TISSOT ROSSET	Jean-Claude		TF
9	M.	ANTHONIOZ	Patrick		TF
10	M.	BOZIO	Michel		TF
11	MME	DALL'AGNOL	Michèle		TF
12	M.	AQUILINA	Jean-Jacques		TF
13	MME	SUSCILLON	Martine		TF
14	MME	HUDRY-CLERGEON	Marie-Laure		TF
15	M.	JOSSERAND	Didier		TF
16	MME	TARDIVET	Michèle		TF

SUPLÉANTS

17	MME	BARRACHIN	Catherine		TF
18	MME	PACCAUD	Marie Lise		TF
19	MME	CLEMENT-ROCHIAZ	Mireille		
20	M.	VACHERAND-DENAND	Damien		TF
21	M.	MOCELLIN	Pascal		TF
22	MME	CAILLES	Christine		TF
23	MME	GONZALES	Florence		TF
24	MME	JAUSSAUD	Stéphanie		TF
25	MME	PONTAROLLO	Fabienne		TF
26	M.	D'ORAZIO	Pierre		TF
27	M.	CARRIER	Joël		TF
28	M.	HUDRY	François		TF
29	M.	DANGON	Pierre		TF
30	MME	DA SILVA	Sylviane		TF
31	M.	GARNIER	Arnaud		TF
32	MME	ROLLA	Florence		TF

	Nom	Prénom	Courriel	Téléphone
Interlocuteur(s) de la commune	BIONAZ	Martine	martine.bionaz@faverges.fr	04.50.32.57.68